



# Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)

Courriel : [direction.generale@saintfelixdekingsey.ca](mailto:direction.generale@saintfelixdekingsey.ca)

---

## AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE (Art.152 ss C.M.)

---

### Aux :

Conseillers(ère) : Éric Provencher, Douglas Beard, Marie Gauvin, Mario Lemire  
et Jean-François De Plaen

**AVIS** vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est convoquée par M. Simon Lauzière, maire suppléant, pour être tenue le

**LUNDI LE 31 JANVIER 2022  
À 19 HEURES 30**

En visioconférence, pour y traiter les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
  - 3.1.1. Démission du maire
  - 3.1.2. Démission de la directrice générale – greffière - trésorière
  - 3.1.3. Dépôt de la liste des gens endettés envers la municipalité – vente pour taxes
  - 3.1.4. Adoption du règlement de taxation
  - 3.1.5. Adoption du plan triennal
  - 3.1.6. Nomination de Mme Mélanie Jolicoeur au titre de directrice générale adjointe
  - 3.1.7. Ajustement salariale + 10 % DGA
  - 3.1.8. Mandat à la firme de placement personnel GRH – poste direction générale
  - 3.1.9. Remboursement de frais de téléphone employés
  - 3.1.10. Remboursement dépense M. Provencher - abonnement Zoom
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

Donné ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2022

---

Simon Lauzière  
Maire suppléant

---

## CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, Simon Lauzière, maire suppléant et conseiller municipal, certifie sous mon serment d'office qu'une copie de l'avis de convocation à la séance extraordinaire du 31 janvier 2022 a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Et que j'ai publié par l'affichage dudit avis public aux endroits prévus à cette fin, le 27<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022 entre 13 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de convocation, ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2022.

---

Simon Lauzière  
Maire suppléant et conseiller municipal